

Conseil municipal du 22 juin

Programme voirie 2017- Lancement de la consultation

Roland ARNOLD, Adjoint, présente les travaux prévus dans le programme de voirie pour l'année 2017 :

- « La Baratais » - Chemin d'exploitation « La Rougerais »
- Chemin d'exploitation « La Rougerais » - « La Chaudrais »
- Busage et goudronnage virage « La Croix Landière »

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux et de lancer la consultation des entreprises pour leur réalisation.

Travaux

Maxime LEBORGNE, Adjoint, présente l'esquisse préparée par l'architecte pour la réhabilitation et l'extension de l'ancien presbytère en mairie/médiathèque ainsi que l'esquisse pour la construction du nouveau bâtiment du service technique dans la zone artisanale des Trois Croix. Le Conseil Municipal valide ces deux esquisses.

Il est également rappelé que des crédits ont été inscrits au budget cette année pour la construction d'un local de rangement pour les tables et chaises des salles polyvalentes. Le Conseil Municipal décide d'étudier la possibilité de construire ce local de rangement et décide de retenir, pour l'étude, la proposition faite par M2C de Lamballe, en groupement avec Architecture Dunet & Associés, pour un montant total de 4 500 € H.T.

Mobilier restaurant scolaire école privée

Les tables et chaises actuelles du restaurant scolaire de l'école privée sont vétustes. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par MANUTAN Collectivités pour l'acquisition de 10 tables et 60 chaises pour un montant de 3 529,50 € H.T. (4 235,40 € TTC).

Jardin du souvenir-règlement et redevance

Claudine MICLO, Adjointe, rappelle qu'un jardin du souvenir a été aménagé dans le cimetière. Elle donne lecture d'une proposition de règlement s'appliquant à ce lieu. Le Conseil Municipal valide ce règlement et décide de fixer la redevance de dispersion des cendres à 50 euros.

Budget fournitures scolaires et activités d'éveil 2ème semestre 2017

Michel RAFFRAY, Maire, rappelle qu'à compter de la rentrée scolaire prochaine, le financement des fournitures scolaires et activités d'éveil redevient compétence communale.

Il convient donc de fixer les crédits alloués aux deux écoles de la commune pour le 2ème semestre 2017. Le Conseil Municipal décide de fixer les crédits alloués pour le 2ème semestre 2017 à :

- 23,75 € / élève pour les fournitures scolaires
- 10,25 € / élève pour les activités d'éveil

(Soit les mêmes montants que ceux attribués par Dinan Agglomération pour le 1er semestre)

Tirage au sort des jurés d'Assises- année 2018

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de six personnes appelées à constituer la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Côtes d'Armor pour l'année 2018.

Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

GOUJON Jonathan
LE RESTE Colette, épouse BITTORE
SACHY Michèle, épouse PIVERT
BIGNOLET Fabienne, épouse BALAROT
JAGUEUX Damien
CHAUVEL Sandrine, épouse LE BORGNE

Questions diverses

Financement de la future déviation autour de Plancoët :

Roland ARNOLD informe d'une réunion ce jour à la mairie de Plancoët pour définir le plan de financement de la future déviation : 70 % Département & 30 % bloc local répartis de la manière suivante :

- 59 % Dinan Agglomération
- 20 % Plancoët
- 5 % Pluduno/St Lormel/Créhen soit 250 000 € maximum pour chaque commune
- 6 % partenaires privés

Le Conseil Municipal émet un accord de principe au plan de financement proposé.

Les travaux devraient démarrer en 2020.

Point sur les travaux en cours :

- eaux pluviales rue du Guébriant
- Eau potable rue Saint Roch
- Vitraux de l'église

TAPS :

Catherine HEREL informe du maintien de la semaine scolaire sur 4 jours ½ dans les deux écoles à la rentrée prochaine.

Gens du voyage :

Vincent CHESNAIS informe que pour pouvoir faire une demande d'expulsion auprès du Préfet, les communes doivent d'abord avoir pris un arrêté portant réglementation du stationnement des gens du voyage.

Avis favorable du conseil pour prendre cet arrêté du Maire.

Rue Chateaubriand :

- Sorties des habitations : difficulté de visibilité due à la végétation
- Installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques
- Proposition d'installation d'un « coussin berlinois » au niveau du rond-point pour limiter la vitesse.